

Bonnes Vacances !



JUILLET/AOUT 2025



# LA GAZETTE D'APACHE



**STOP**

AUX POLLUTIONS & AUX NUISANCES  
DANS L'EST LYONNAIS

**APACHE MIONS**

Autrement Pour les Aménagements, les Contournements (routiers et ferroviaires) et l'Habitat de l'Est Lyonnais

## EDITORIAL

*Le temps passe et notre journal de contact avec nos adhérents s'est fait rare ces derniers temps. Pourtant les actions au niveau d'APACHE ont été nombreuses et nous ont beaucoup occupés ce qui explique peut-être ce silence relatif car à la lecture de la presse ou de Mions le Mag', nous avons fait parler de nous et c'est sur l'ensemble de ces actions.*

*Nous avons pu enfin échanger avec la DREAL et avoir confirmation que pour l'élargissement de l'A46 Sud, le projet était bloqué mais que, du côté SNCF, le doublement des voies ferrées au nord de la commune était rentré dans une phase active.*

*Malgré nos actions durant la concertation, nous avons eu la confirmation, et comme nous le craignions, que le passage du fret et donc du Lyon Turin pour arriver à la gare de Sibelin, en était la principale motivation avant celle du transport voyageur... Nous réfléchissons sur des moyens d'intervention pour faire entendre nos doléances...*

*Depuis novembre 2023, nous attendons la venue du ministre des transports pour aborder le problème des mobilités sur notre territoire et nos deux derniers emails d'invitation au cabinet du ministre sont restés sans réponse. On ne peut même pas menacer de bloquer l'A46, elle est constamment saturée...*

*En attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous au forum des associations, le samedi 6 septembre !*

**Le Conseil d'Administration d'APACHE**

*PS : Nous apprenons que notre candidature à la CCE de l'aérodrome de Corbas a été retenue. Nous allons donc pouvoir apporter notre vision des choses afin de réduire les nuisances sonores des avions de Corbas.*

**Une délégation d'APACHE  
reçue par Mickaël PACCAUD,  
maire de Mions.**

Les sujets abordés ont été multiples et on a noté une convergence de vue sur l'ensemble des sujets abordés. Un bon point pour défendre ensemble les intérêts de notre ville car les sujets comme vous le savez sont multiples et les attentes pour une prise en compte de notre territoire commencent à se faire longues .

**Quelques exemples de positions qui ont été prises :**

\* Nous avons besoin de pouvoir disposer de solutions en termes de mobilité adapté avec par exemple un bus express à haute fréquence de passage pour se rendre à la gare de Vénissieux

\* Nous devons trouver des solutions pour que les rues de notre village ne soient pas un lieu de passage obligé pour les habitants du Nord Isère qui souhaitent se rendre à Lyon

\* Nous devons être tenace par rapport à la menace de passage trains de fret sur notre commune.

**Nous sommes contents de pouvoir travailler ainsi avec la municipalité.**





Du 22 mars au 24 mai, le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais fait l'objet d'une enquête publique.

## Enquête du SYTRAL sur les mobilités.

Le SYTRAL avait ouvert une enquête concernant les mobilités sur le territoire de la Métropole. Merci à tous d'avoir contribué et mis en lumière les lacunes dont nous faisons référence dans notre constat.

### Un constat :

Mions ville de la Métropole de Lyon, qui compte près de 15000 habitants, et desservie par 2 lignes de bus. La ligne 62 qui en faisant le tour de la planète permet de visiter la Métropole et la ligne 87 avec une fréquence, une rapidité et une ponctualité aléatoire, et un service inexistant le dimanche.

Pourtant en plus d'un prix attractif, ces qualités sont essentielles si on souhaite réussir à attirer des usagers dans les transports en commun. Le résultat n'est pas brillant.

Pour les habitants de Mions, impossible d'assister à un spectacle de soirée à Lyon si on n'a pas de voitures ou sinon, retour en taxi ! La solution de se rendre à Vénissieux en voiture et la laisser au parking du métro n'est pas possible, il est constamment saturé.

Saturé comme les rues de notre village qui sont empruntées par les centaines de véhicules des habitants du Nord Isère qui cherchent une solution rapide pour se rendre à leur travail.

La zone industrielle de la plateforme multimodale Mions Corbas est bien desservie par la ligne 87, mais lorsque l'on termine à minuit comme c'est souvent le cas dans les entreprises de la logistique...pas de bus...

On peut voir qu'entre le souhait initial et la concrétisation sur le terrain, il y a un gouffre !

### Des solutions :

La mise en place d'une ligne express à haute fréquence entre le centre de Mions et la ligne D du métro, fonctionnant tous les jours de la semaine, est nécessaire pour répondre au besoin et atteindre le but recherché.

De même, la création d'un parking relais conséquent au niveau de l'échangeur 15 (Chaponnay Marennes) de l'A46 Sud avec une liaison rapide bus express ou mieux tramway jusqu'à Vénissieux, permettrait de pouvoir décongestionner tout notre territoire en laissant les véhicules, à l'extérieur de la Métropole.

L'utilisation de la ligne ferroviaire Grenay / Saint-Fons par le RER à la lyonnaise et non par des trains de fret, serait un complément conséquent.

Des problèmes avec des solutions existent qui ne demandent pas de travaux conséquents, pas de tunnel ni de pont... Il faut répartir équitablement le budget du SYTRAL et ne pas oublier le Sud-Est lyonnais comme c'est le cas actuellement, ce Sud-Est lyonnais qui par les taxes versées par ses entreprises est un fort contributeur au budget de la Métropole.

# Nuisances : avec Aérovigie 69, les riverains des aéroports se donnent les moyens de se faire entendre

À la fois collectif d'associations des riverains de l'aéroport de Bron et de l'aérodrome de Corbas et application numérique, Aérovigie 69 veut être un outil pour peser auprès des autorités.

**N**euf associations de l'Est lyonnais engagées contre les nuisances générées par les infrastructures aériennes de Bron et Corbas soutenue par l'Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA) et France nature environnement (FNE) lancent Aérovigie69. Il s'agit à la fois d'un collectif et d'une application. Deux formes pour un même objectif : se faire entendre. « La police et la gendarmerie ne prennent pas les plaintes pour les nuisances que génèrent ces



Aviation d'affaires et de loisirs se côtoient à l'aéroport de Bron.

Photo d'archives D. Lepetitgaland

aéroports. Alors, quand on vient voir les décideurs et les représentants, on nous dit qu'il n'y a pas de signalements », déplore Gérard Laroze, membre du collectif. Téléchargeable sur son téléphone via le site web du même nom, l'application Aérovigie

69 doit leur permettre de se trouver moins démunis en compilant les mécontentements.

## Une application gratuite pour compiler les signalements des nuisances

Gratuite et ouverte à tous, elle permet d'enregistrer et compiler les signalements détaillés des nuisances que peuvent subir les riverains de l'aéroport de Bron ou de l'aérodrome de Corbas. Ainsi, le collectif espère pouvoir agréger suffisamment de témoignages circonstanciés pour peser afin d'« établir une charte claire et opposable, qui encadre enfin les pratiques des usagers » de ces sites dédiés essentiellement à l'aviation d'affaires et de loisirs.

• C.S.

Sur Mions, APACHE a reçu beaucoup de témoignages de personnes excédées par les nuisances liées à l'activité des aérodromes.

Pour agir d'une manière efficace, nous avons décidé de créer un collectif, AEROVIGIE 69, regroupant 10 associations des riverains des aérodromes de BRON et CORBAS.

La subvention municipale nous a bien aidé pour mettre en place la première action de ce collectif qui est la mise à dispo-

sition gratuitement, à la population de MIONS et des autres villages environnants, d'un applicatif téléchargeable via Internet. Il vous permettra d'enregistrer très rapidement et simplement, une plainte lorsque vous constaterez une nuisance excessive.

L'ensemble de ces témoignages nous permettra de montrer que sur MIONS aussi, nous sommes touchés par les nuisances sonores de ces aérodromes

Votre concours est primordial pour la réussite de cette action.

**Adresse pour télécharger l'application :**  
<https://www.aerovigie69.fr/>

**Si nécessaire pour plus d'explications :**  
<https://www.apache-mions.fr/>





## ***Recours devant le tribunal administratif : Nous avions 2 recours devant le tribunal administratif***

***Le premier concerne la CCE (Commission Consultative de l'Environnement) de l'aérodrome de Corbas dans lequel nous avons demandé à la préfète de constituer le groupe du comité de pilotage et de le réunir avant le 15 juin.***

Nous avons eu un rejet du TA avec comme destinataire « l'Association de Protection de l'Air et du Cadre de vie de Haute École (APACHE Mions) !!!! », arguant : « Pour justifier d'une situation d'urgence, les associations requérantes font état de ce que la commission constitue le seul espace institutionnel de dialogue entre les riverains, les usagers et l'administration, que ses travaux permettent d'établir un équilibre entre activité aéronautique, préservation de l'environnement et santé publique, que l'absence de réunion prive les riverains de toute possibilité de concertation ou d'alerte, enfin qu'elles font face à l'inertie de l'administration alors qu'elles ont envoyé de nombreux courriers à la préfecture depuis 2021. Toutefois, alors que la commission a essentiellement un rôle consultatif, les associations requérantes ne font pas état d'éléments justifiant d'une urgence à réunir la commission dans de brefs délais. Il résulte par ailleurs de l'instruction que le travail de concertation sur la composition de la commission est en cours, et qu'une réunion a été programmée en novembre 2025. Par suite, la condition d'urgence requise par les dispositions de l'article L. 521-3 du code de justice administrative n'apparaît pas satisfaite. » Ce rejet est entaché d'erreurs, nous pourrions poursuivre mais le résultat final risquant de rester le même, nous préférons mettre un terme à cette action en nous disant qu'au mois de Novembre, nous aurons le soutien des signalements déposer dans Aéroville69 pour pouvoir soutenir notre démarche.

***Le deuxième référent concerne l'extension de la zone de stockage pétrolier de Saint-Priest.***

a été déposé conjointement et séparément par FRACTURE, APACHE, NASA4643 et COVIFER le 16 avril 2024, date depuis laquelle nous bloquons ce projet qui consiste à rapatrier le stockage des produits pétroliers du port Edouard Herriot dans la zone industrielle de Corbas,

Vénissieux, Saint-Priest. Les conseils municipaux des différentes communes ont voté contre ce projet mais cela n'a pas empêché la préfète d'autoriser l'extension de la zone par un arrêté de décembre 2023 que nous avons attaqué. Pour nous, cette extension signifie une aggravation du danger dans cette zone déjà classée SE-VESO, une augmentation de la pollution dégagée par les combustibles et par l'addition des poids lourds chargés de l'acheminement et une augmentation significative du trafic PL sur le boulevard Urbain Sud et sur l'A46 Sud qui est constamment saturée.

Nous avons enfin eu une réponse de la partie adverse le 27 mai 2025 qui nous demande de répondre sous un mois ! Dans cette réponse nous apprenons que « cette extension répond à un besoin de pallier la réduction du flux des sites historiques du Port Edouard Herriot (PEH) lesquels, avec SDSP, couvrent 80% de la consommation régionale. En effet, le site de SPR a notifié à la DREAL et à la préfecture l'arrêt définitif de l'exploitation de son dépôt pétrolier à compter du 31 décembre 2024 »...

Ils arrivent même à se contredire en quelques lignes : « Par ailleurs, cette part d'activité n'apporte pas de trafic supplémentaire sur les axes routiers principaux de la métropole de Lyon »... « Bien que le réseau de transport par pipeline soit performant, les nouveaux produits renouvelables ne seront pas systématiquement transportés par ce biais. Dès lors, il est nécessaire de s'appuyer sur des nouveaux stockages intermédiaires. » On apprend donc que ces carburants arriveront et repartiront par Camions !

Nous avons répondu le 27 juin en mettant entre autre l'accent sur ce point mais aussi bien d'autre et maintenant la suite au prochain épisode... de la consommation régionale. En effet,



## RASSEMBLEMENT A LA PREFECTURE



Ce jeudi 17 avril, nous n'étions qu'une bonne vingtaine, rassemblés devant la préfecture avec pratiquement autant de force de l'ordre en face de nous et 4 représentants de la sécurité du territoire ou affilié...

Merci en tout cas à tous ceux qui sont venus. De notre côté, nous étions venus avec nos moutons fabriqués pour l'occasion, le message étant que l'on ne voulait pas se faire tondre comme des moutons et notre banderole avec une citation d'Antoine de Saint-Exupéry «

*L'avenir ce n'est pas de le prévoir mais de le rendre possible* ».

Mise à part le journaliste du Progrès pas d'autre médias représentés et c'est bien dommage car un des objectifs était de faire parler de nous et de nos demandes dans les médias...

L'arrivée des forces de police (3 cars) a été assez rapide mais il a bien fallu attendre 45 minutes et le blocage des 2 entrées de la préfecture pour que notre demande de rencontrer la préfète ou son représentant soit honorée.

Après blocage des 2 entrées de la préfecture et négociations, trois représentants de Fracture ont été reçus par la cheffe de cabinet de la préfète.

On nous a fait comprendre que notre action n'était pas appréciée et que les forces de l'ordre avaient déjà beaucoup à faire...

On n'a pas, jusqu'à présent, noté en préfecture que FRACTURE était une fédération calme et pacifique...et que la présence des forces de l'ordre était inutile...

Durant plus d'un quart d'heure, nous avons pu faire le point sur nos demandes et leurs justifications

Nous avons fait remarquer que nous attendions une réponse au niveau de la concertation mobilité depuis plus d'un an et demi et que nos lettres recommandées pour rencontrer notamment la DREAL, qui nous avait renvoyé vers la préfecture étaient restées sans réponse.

Nous convenons qu'un RDV avec la préfète serait fixé d'ici une semaine...

Trois mois après, nous n'avons toujours pas de RDV avec la préfète mais une rencontre avec la DREAL...

Comme le suggérait le journaliste du Progrès, il va peut-être falloir que l'on ressorte nos moutons.

